

LA LETTRE DE LA DSDEN 31

La lettre de la DSDEN 31 est une lettre d'information adressée à l'ensemble des agents, de la Haute-Garonne, rattachés au 1^{er} degré.

Sa vocation première est de centraliser la plupart des communications qui émanent de la DSDEN 31 et de les transmettre une fois par semaine, le jeudi.

(N.B : certaines communications urgentes pourront être envoyées à d'autres dates).

En fonction de l'actualité, différentes rubriques baliseront cette lettre avec des thématiques administratives (« fonctionnement de l'école », « gestion des personnels »), pédagogiques (« pédagogie et partenariat »), numériques (« le numérique au service des directeurs) ...

A diffuser à l'ensemble des enseignants de l'école ou de l'établissement

SOMMAIRE :

- **Coronavirus Covid 19 : Mesures pour les écoles de la Haute-Garonne**
- **Fonctionnement de l'école**
 - ✓ Rappel lancement de la campagne Affelnet 2022
 - ✓ Circulaire organisation du DELF scolaire session 2022
- **Gestion des personnels**
 - ✓ Circulaire temps partiels
 - ✓ Poste de chargé de mission formation continue
 - ✓ Candidature à un poste dans les écoles européennes – rentrée scolaire 2022-2023
 - ✓ Application mobile E-Colibris
 - ✓ Campagne de recrutement CFC
- **Focus**
 - ✓ Carte scolaire et mise à jour des radiations
- **Le numérique au service des directeurs**
 - ✓ Se désinscrire d'une liste de diffusion
- **Pédagogie et partenariat**
 - ✓ Kit de démarrage pour la continuité pédagogique
 - ✓ Journées académiques de formation de l'AGEEM

 [Retrouvez ici les anciens numéros de la lettre hebdo](#)

Coronavirus Covid 19 : Mesures pour les écoles de la Haute-Garonne

Le protocole sanitaire de niveau 3 s'applique à l'ensemble des départements.

Adaptations du protocole

- Les élèves identifiés comme cas contact suite à l'apparition d'un cas confirmé dans une classe **peuvent poursuivre la journée ou la demi-journée de classe dans l'attente que leurs responsables légaux puissent venir les chercher aux heures habituelles de fin des cours ;**
- Les élèves cas contact de moins de 12 ans ainsi que les élèves de plus de 12 ans bénéficiant d'un schéma vaccinal complet se verront remettre gratuitement **3 autotests en pharmacie** et n'auront plus à réaliser obligatoirement un test antigénique ou un test PCR ;
- Les responsables légaux des élèves devront produire lors du retour en classe des enfants cas contact **une attestation sur l'honneur unique** de réalisation du premier autotest, du résultat négatif de ce dernier ainsi que de leur engagement à réaliser les autotests à J+2 et à J+4 et à ne pas envoyer leur enfant à l'école si le résultat de l'un de ces autotests est positif.

A la demande du préfet, et après avis favorable du recteur, les pompiers font dorénavant partie des personnels prioritaires à la gestion de la crise

- ⇒ [FAQ](#)
- ⇒ [Modèle de courrier aux parents](#)
- ⇒ [Attestation sur l'honneur](#)

La cellule santé est joignable par mail cellule-sante@ac-toulouse.fr ou téléphone **05 36 25 82 63**, de 8H à 18H.

La suspension de toutes les actions de formation est prolongée jusqu'au 4 février 2022 (excepté la FID).

A ce titre TRFC, MMS restent sur la brigade de remplacement. Tous les autres postes hors la classe contribuent à la gestion de la crise sous le pilotage de l'IEN de circonscription.

Fonctionnement de l'école

- **Rappel lancement de la campagne Affelnet 2022**

Constitution de la liste des élèves susceptibles de passer en 6^{ème} et mise à jour BE1D-ONDE jusqu'au **11 février 2022**.

La note, la notice départementale et les annexes sont disponibles [ici](#)

Attention : lien actif jusqu'au 04 février 2022.

- **Circulaire organisation du DELF scolaire session 2022.**

Le Diplôme d'Etude en Langue Française (DELF) s'adresse aux élèves allophones nouvellement arrivés inscrits dans l'enseignement scolaire français depuis septembre 2020 et non titulaire d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français.

Ce diplôme vise à certifier leurs compétences en français.

Les inscriptions des élèves seront ouvertes :

du Mercredi 19 Janvier au Vendredi 4 Février 2022.

Les prochaines sessions en Haute-Garonne pour les niveaux A1, A2 et B1 auront lieu le **jeudi 12 mai 2022**

Vous trouverez la circulaire et les Annexes sur le [site du CASNAV](#)

Gestion des personnels

- **Circulaire temps partiels**

Tout fonctionnaire peut demander à exercer à temps partiel. Pour les enseignants du 1er degré, les autorisations de temps partiel sont accordées pour une période correspondant à une année scolaire, sauf cas particuliers détaillés dans la circulaire.

Le décret 82-624 du 20 juillet 1982 prévoit que cette autorisation est renouvelable, pour la même durée, par tacite reconduction dans la limite de trois années scolaires.

Toutefois, pour éviter toute ambiguïté, et en raison des nécessités d'organisation des services dans les écoles, **les demandes seront à renouveler au titre de chaque rentrée scolaire.**

La **procédure** de demande de temps partiel dans le cadre de la présente campagne sera **dématérialisée**.

Le recueil des avis des IEN sera réalisé par les services de la DPE5.

Aucune demande de temps partiel ne pourra être prise en compte ou annulée après le mercredi 31 mars 2022, sauf dans les cas suivants : modification de la situation familiale, situation exceptionnelle, sur présentation des justificatifs correspondants.

- ⇒ [Circulaire](#)
- ⇒ [Annexe 1](#)
- ⇒ [Annexe 2](#)
- ⇒ [Annexe 3](#)
- ⇒ [Formulaire dématérialisé](#) (actif du lundi 24 janvier au jeudi 31 mars 2022)

- **Poste de chargé de mission formation continue**

Le poste chargé de mission « formation continue 31 » est vacant.

La fiche poste détaillant les attendus et les conditions de travail de cette mission est disponible

⇒ [ici](#)

Pour postuler, il est demandé d'envoyer une lettre de motivation (sous couvert de l'IEN qui posera un avis sur la candidature), à l'adresse suivante : dpe5@ac-toulouse.fr

- **Candidature à un poste dans les écoles européennes – rentrée scolaire 2022-2023**

Les conditions relatives au dépôt et à l'instruction des candidatures à un poste dans les écoles européennes pour la rentrée scolaire 2022/2023 sont notifiées dans la Note de service du 21-12-2021 ([NOR : MENH2133349N](#)) publiée au BOEN du 13 janvier 2022

La date limite de remontée au ministère par les services académiques des candidatures revêtues de l'avis de l'IEN et du DASEN étant fixée au vendredi 18 février 2022, il est demandé aux enseignants intéressés de retourner le formulaire de demande complété par voie hiérarchique au bureau DPE5 avant le vendredi 12 février 2022.

⇒ [Dossier de candidature](#)

- **Application mobile E-Colibris**

L'engagement #6 du Grenelle « construire un lien direct entre les personnels et les services administratifs » s'est déjà traduit par la mise à disposition récente de l'espace numérique Colibris, qui facilite les relations entre les agents et leurs gestionnaires par la dématérialisation de formulaires RH.

Ce dispositif se complète aujourd'hui d'une nouvelle offre de service mobile avec l'application e-colibris.

Cette application vous offre la liberté et la simplicité des usages mobiles. Elle vous permet d'accéder à un certain nombre de services de façon sécurisée.

Cette application mobile sera diffusée via les stores publics iOS et Android et accessible depuis les smartphones personnels des agents de l'académie de Toulouse aux dates suivantes :

Personnels enseignants du 1er degré	19 janvier 2022
-------------------------------------	-----------------

Grâce à e-colibris, vous pourrez :

- réaliser une démarche administrative RH dans l'outil Colibris ;
- consulter mes données personnelles et familiales ;
- consulter mes données professionnelles (carrière, affectation, etc.) ;
- justifier de votre appartenance au ministère vis-à-vis d'un tiers avec la mise à disposition d'une carte professionnelle numérique qui constitue un des grands avantages de ce dispositif ;
- échanger plus facilement avec votre réseau de proximité (gestionnaire, collègues, etc.) grâce à l'option « mes contacts » ;

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le tutoriel en ligne sur [le site de l'académie de Toulouse](#).

- **Campagne de recrutement CFC**

Agents de développement de la formation continue pour adultes et demandeurs d'emploi, le conseiller en formation continue "C.F.C." est chargé d'animer les travaux relatifs à l'élaboration, l'adaptation, l'organisation et la promotion de l'offre de formation continue de l'Education Nationale. Il assure un rôle d'interface entre les différents acteurs du système éducatif et les partenaires externes.

La circulaire et le dossier de candidature sur le [site MaForPro](#)

⇒ [Affiche CFC - GRETA](#)

Focus

- **Carte scolaire et mise à jour des radiations**

Rappel : En lien avec la carte scolaire, il faut régulièrement mettre à jour les radiations d'élèves sur ONDE notamment pour les communes importantes (Toulouse, Colomiers, Tournefeuille...)

Le numérique au service des directeurs

- **Se désinscrire d'une liste de diffusion**

Certains directeurs reçoivent des mails intempestifs de listes de diffusion auxquelles ils ont été inscrits à leur insu. Dernier exemple en date, la liste « framaliste ecole 31 »

⇒ [Tutoriel par le groupe Educnum 31 pour se désinscrire](#)

Pédagogie et partenariat

- **Kit de démarrage pour la continuité pédagogique**

Depuis la rentrée, chaque école dispose d'un plan de continuité pédagogique pour assurer la poursuite des apprentissages des élèves.

Vous trouverez dans ce kit de démarrage les ressources départementales élaborées par les CPD et CPC des circonscriptions ainsi que des liens vers les ressources nationales

⇒ [Le kit de démarrage](#)

N.B. : Ce Kit sera également accessible sur la page « vie professionnelle de la DSDEN 31 sous l'onglet « continuité pédagogique 1^{er} degré ».

- **Journées académiques de formation de l'AGEEM**

Deux **journées académiques de formation** sont proposées par les sections AGEEM Midi-Pyrénées. (Association Générale des Enseignants des Ecoles et classes Maternelles publiques)

Le premier rendez-vous aura lieu **mercredi 26 janvier 2022 à 16h** sous la forme d'une visio conférence de Crystèle FERJOU intitulée « Faire classe dehors. Enjeux et principes d'un enseignement en plein air ».

Inscriptions : [ici](#)

Les informations complémentaires concernant le deuxième temps de formation seront données ultérieurement.

⇒ [La plaquette de l'AGEEM](#)

Contact :

directeurshautegegaronne@ac-toulouse.fr

Olivier Vanderstraeten

05 36 25 88 29 / 06 09 49 15 36